



Fédération Vaudoise des
Jeunesses Campagnardes

Romanel, le 24 juillet 2020

**Procès-verbal de l'Assemblée de Comité central du
jeudi 14 mai 2020**

Sur la plateforme « Jitsi »

Ouverture de la séance à 19h45-Début d'assemblée à 20h00

Présidence : Cédric Destraz, Président central

Le Président central Cédric Destraz ouvre à 20h08 cette séance de Comité central du mois de mai. Ainsi, nous ne nous retrouvons pas dans une salle communale ou sur une place de fête, mais bien sur Internet, dans le contexte de pandémie que nous connaissons.

Ordre du jour

1) Appel

Jérôme Thuillard, Secrétaire central, enchaîne avec l'appel qui relève la présence de 16 membres du Comité central, alors que Quentin Francillon est excusé. Du côté des Président-e-s de commissions FVJC, Alicia Perroud est excusée et remplacée par Marie Blaser

2) Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance de Comité central du 12 mars est accepté à l'unanimité.

3) Courrier

André Mottaz, membre d'Honneur, nous a adressé une lettre pour nous remercier de la gestion de la crise du Coronavirus. Cette lettre nous a mis du baume au cœur, et nous lui avons répondu pour le remercier.

4) Communications du BC

- COVID-19 : actions et mesures entreprises – explication
 - Il remercie les sociétés pour l'engagement dans le soutien aux personnes à risque
 - Le Président central revient sur les principales actions menées dans le cadre de la pandémie de COVID. En effet, à la suite des diverses mesures politiques entreprises, le Bureau central a pris contact avec les Sociétés fédérées et les Sociétés organisatrices d'une part et avec les Autorités de l'autre, afin d'arriver à la situation que nous connaissons actuellement, soit un report du Rallye et des Girons ainsi qu'une demande d'aide au Canton.
 - Conséquences financières : la Fédé perd un tiers de son budget. A ce propos, le Caissier central Steve Schorderet prend la parole pour expliquer les implications du COVID : en l'état, il s'agit d'un manque à gagner de 80'000.- pour la Fédé. Il va s'agir de voir comment la situation évolue, et l'impact final sur les réserves de la FVJC. Une rencontre avec les 7 Grands et le Conseil d'Etat a par ailleurs eu lieu, suite à une lettre écrite au nom des 7 Grands. Il s'agit de défendre la faîtière, mais également les sociétés organisatrices et les sociétés de jeunesse au niveau local. En l'état, il faut savoir que ni le service de la culture du Canton et ni le service





Fédération Vaudoise des
Jeunes Campagnardes

du sport ne reconnaissent le statut des Jeunes. Dans ce sens, nous avons écrit au Canton afin de clarifier ce point. De même, les présidents des sociétés ont tout de même été invités à faire part de leurs désagréments suite à une éventuelle annulation de leur manifestation liée à la culture. Ces demandes ont été adressées au SERAC (Service des Affaires Culturelles). Au niveau des organisateurs de manifestations FVJC, on se dirige vers une quinzaine de milliers de francs de perte. Arnaud Duruz pense qu'il faut temporiser, car s'il y a moins de rentrées, il y a moins de dépenses également. Il pense qu'il faut également être prudent avec l'aide de l'Etat, en termes de comptes. Le Président central rappelle que les sociétés attendent que la faitière réagisse, et que notre but est que l'aide soit calibrée. Steve rappelle en outre que le principe d'égalité doit prévaloir au sein du milieu associatif.

- Rallye : des discussions ont eu lieu. Le Rallye 2020 se fait en 2021. Le nouveau Cahier des charges entre en force.
- Tir cantonal : on attend une réponse de l'armée quant à la disponibilité des stands à la fin mai.
- Journal : Lucie Theurillat annonce que toutes les éditions du journal sont maintenues. De plus, elle revient sur la communication qui a été faite par le biais des communiqués de presse, et les retours que nous avons eu, soit une vingtaine d'articles.
- Inter-association : une séance a eu lieu afin de discuter du programme des manifestations 2021, de la coupe de Volley mixte (intégration du concours théâtral) et de la problématique des impôts. Pour 2022, le Giron de la Côte aura lieu fin juin, début juillet, celui-ci se déroulera sur le même week-end qu'un Giron FVJC. La Fédé maintiendra ses dates : Gaëtan Vuillermet, Marc Bolomey et Arnaud Duruz abondent dans ce sens. Simplement, Arnaud souhaite que le Giron du Pied-du-Jura n'ait pas lieu sur ces dates.
- Organisation d'un tournoi sportif fin août – explication : Sébastien Paccaud prend la parole pour expliquer ce qui est prévu : en l'état, et sous réserve des conditions sanitaires, un tournoi sportif va être organisé les 29 et 30 août à Yvonand, sous la houlette des Comités de Giron FVJC. La date d'ouverture des inscriptions et la communication restent à déterminer. Mathias se demande ce qui est possible au niveau de l'informatique et Gilles lui répond que ça ne doit pas être un souci, mais que certaines adaptations doivent être faites. Il est donc décidé que cette année sera également une « année blanche » au niveau des challenges. Il faudra cependant être attentifs aux remarques des autorités.
- Attribution des giron futurs :
 - Faut-il attribuer les organisations des giron 2022 aux AG des giron 2020 ?
 - Faut-il à l'avenir attribuer les giron chaque fois 2 ans avant ?

Pour rappel, le Bureau central est pour le maintien du statu quo total, soit une votation des giron 2021 en 2020 et en 2021 pour 2022. Gaëtan Vuillermet pense qu'un bon point serait qu'une votation une année avant permettrait de ménager les sols. Arnaud Duruz abonde : les terrains sont et restent un problème. Il souhaiterait que cette question soit mise au forum des assemblées de Giron. Cependant, il est pour le statu quo. Mathias Dupertuis trouve que c'est un avantage logistique de voter deux ans avant, mais qu'il est compliqué de garder la motivation des gens, surtout dans le cadre d'un Giron. Simon Martin souhaiterait essayer de faire une votation deux ans avant : il amène sur ce point l'expérience du Giron de la Côte et de l'Aubonne. Il souhaiterait que ce point soit amené aux assemblées de giron. Cédric veut que la décision soit prise ce soir. Chrisitan Cachemaille est d'accord avec l'argument des sols, mais rappelle que l'engagement permanent d'un pédologue (spécialiste des sols) risque de s'avérer nécessaire, avec tous les frais que cela peut engendrer. Quant à lui, Marc Vez apprécie également l'argument de la protection des sols, mais souhaite anticiper et garder des places de fête à taille humaine.

Le Comité central passe donc au vote, avec les possibilités suivantes :

- 1 : il est décidé ce soir que les giron seront toujours attribués 2 ans avant la Fête
- 2 : Nous considérons que c'est une année exceptionnelle et donc que l'on attribue en 2020 les giron 2022, mais uniquement cette année.
- 3 : statu quo
- 4 : abstention





Fédération Vaudoise des
Jeunesses Campagnardes

Après la votation, la proposition 2 est retenue.

- Organisation de la journée des états nominatifs : le délai est au 30 juin, la nouvelle date sera communiquée .
- Christian Cachemaille revient sur le point des assurances : il va s'agir de changer d'assureur afin de revoir le niveau des prestations offertes. En l'état, les discussions sont bloquées pour cause de pandémie, mais Christian demande et obtient l'accord du Comité central pour une poursuite de ce dossier au début du mois de juin.
- Sortie des commissions : le programme est prêt, mais on attend le retour des autorités. A voir si on met ensemble la sortie et la verrée.
- Suivi des Groupes de travail : statu quo en raison du COVID. Les conclusions arriveront au prochain Comité central.
- Luce Theurillat remercie Marylou Lienhard pour la tenue et la mise en forme du décompte des heures du Comité central.
- Elle poursuit avec l'explication du partenariat avec White FM : une visioconférence a été faite avec la commission ad'hoc et des membres du 100^{ème} FM ainsi de définir les contours des podcasts qui seront proposés pendant l'été. Ainsi, les thématiques suivantes ont été retenues: solidarité, homophobie, consommation locale, misogynie. Des podcasts seront produits et de la communication sur les réseaux sera mise en place. Sur le plan de la logistique : les locaux de white FM seront mis à disposition et le début est prévu durant le mois de juillet entre 19h et 20h30, avec les live sur les réseaux et des articles dans le journal.
- Projet : «Amélioration des critères pour les statuts de Membres d'honneurs et Membres Émérites », Simon nous annonce que le dossier est en stand-by actuellement et qu'il reviendra avec des nouvelles pour le CC de juillet.
- Projet : « Amélioration du concept des cartes de fête sur les manifestations FVJC », Gaëtan nous signale qu'il n'a pris le temps encore d'avancer sur ce dossier au vu de la situation particulière ce début d'année.



Fédération Vaudoise des
Jeunesses Campagnardes

5) Tour des commissions

Ski	Antoine Mattioni a demandé à ses membres de réfléchir à la carte de Fête. Enfin, il annonce que la Société de Jeunesse des Charbonnières candidate pour le Camp de Ski 2022.
Archives	Gaëlle Brandt annonce que tout suit son cours. Elle souhaite qu'un post soit fait sur les réseaux concernant le film du 100 ^{ème} . Le Président adhère, se sera fait le 24 mai.
Médias	Saman Handschin annonce que Bettina Bachmann a repris le poste de graphiste. Suite au Coronavirus, le contenu du journal a été revu et la Commission va s'adapter pour la suite.
Organe	Gaël Jordan annonce qu'à l'heure actuelle, 102 jeunesses ont mis à niveau leurs états nominatifs.
Informatique	Gilles Kaellin et sa Commission continuent à travailler sur le programme informatique
Tir	Loïc Breitenstein est dans l'attente concernant le Tir cantonal 2020.
Rallye	Marie Blaser prend la parole et explique qu'une assemblée sera menée courant juin, afin d'analyser la situation et de mettre en place le nouveau cahier des charges.
Jury	Simon Ioset se demande ce qu'il va se passer au niveau des palmes déjà livrées aux Giron. Concernant les sanctions prononcées à l'encontre de certaines sociétés avant le COVID, elles sont maintenues. Les démarches concernant la nouvelle caravane suivent leur cours.
Technique	Marc Vez a mené une séance téléphonique avec sa Commission. Cette dernière va suivre la conservation des bâtiments sur les places de Fêtes à la suite du report. Concernant les sols, il souhaite mener une visite afin de jauger de l'évolution des sols et de la nécessité de l'engagement d'un pédologue pour toutes les manifestations. Il faudrait dès lors revoir le guide des bonnes pratiques et redéfinir les montants forfaitaires.
Théâtre	Marc Bolomey rappelle que le Concours est repoussé du 11 au 15 novembre.

6) Tour des manifestations

Giron du Nord	Pour Yannick, rien à signaler
Giron du Centre	Pour Mathias, rien à signaler
Giron de la Broye	Pour Mathurin et Sébastien, le travail se fait au compte-goutte vu la situation.
Giron du Pied	Pour Guillaume, rien à signaler.
Pour tous	la question des indemnités est importante. Le Président rappelle que des démarches sont entreprises.

7) Divers et propositions individuelles : Rien à signaler.

La parole n'étant plus demandée, le Président central remercie les membres du Comité central pour leur investissement et clôt la séance à 22h05.

Jérôme Thuillard, Secrétaire central